

# Consensus concernant le dossier du maintien du DEC qualifiant en soins infirmiers

Entre  
la Fédération des cégeps  
et  
la Coalition pour le maintien du DEC qualifiant en soins infirmiers

11 octobre 2013

Nous convenons de poursuivre nos interventions afin qu'une analyse prospective des besoins et des situations de travail soit réalisée pour tous les corps d'emploi qui se retrouvent sur l'ensemble de la chaîne des soins infirmiers au sein des réseaux de la santé et des services sociaux.

Nous souhaitons également que, le cas échéant, toute décision concernant une modification des droits de pratique des intervenants en soins qui pourrait avoir une conséquence sur la portée des diplômes de formation ne soit prise qu'à la suite d'une évaluation des résultats de cette analyse.

Nous convenons aussi que les principes suivants devraient guider toute décision :

1. Assurer le maximum de qualité de soins dans les services de santé et les services sociaux.
2. Utiliser l'expertise des réseaux d'enseignement de la façon la plus efficace et efficiente possible.
3. Assurer l'accessibilité à la formation et une réponse adéquate aux besoins de main-d'œuvre infirmière dans toutes les régions du Québec.